



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45627</b>	<b>De M. Fabrice Brun ( Les Républicains - Ardèche )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Santé et prévention		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Santé et prévention
<b>Rubrique &gt;</b> professions et activités sociales	<b>Tête d'analyse &gt;</b> Inégalités engendrées par le Ségur de la santé	<b>Analyse &gt;</b> Inégalités engendrées par le Ségur de la santé.
Question publiée au JO le : <b>07/06/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de la prévention sur les multiples inégalités qu'a engendrées le Ségur de la santé. La situation dans le secteur de la santé est préoccupante et la baisse de l'urgence covid n'a pas permis un retour à une situation normale dans ce secteur. Le Ségur de la santé a créé des inégalités de traitement qui engendrent incompréhension et frustration du fait de disparités entre salariés et entre établissements. C'est pourquoi il lui demande ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour harmoniser et généraliser les différentes primes covid et, plus largement, revaloriser les salaires dans le secteur sanitaire et médico-social.